

Le Gouvernement canadien a toujours été d'avis que les institutions devraient établir leurs programmes de manière à agir le plus efficacement possible, à l'intérieur d'un système de priorités. Leur activité ne devrait pas prendre une ampleur qui ne correspondrait plus aux ressources disponibles. Il faudrait qu'elles coordonnent leurs initiatives entre elles et avec l'ONU, qu'elles se bornent à un travail de démonstration de technique et d'orientation et qu'elles stimulent les efforts nationaux, plutôt que de s'engager elles-mêmes dans l'action directe.

Les tâches dont les institutions spécialisées sont chargées sont d'une telle envergure, les occasions de se rendre utiles si nombreuses, qu'il a été extrêmement difficile de poser des bornes à leur programme et d'arrêter une liste de priorités. Ce travail est pourtant indispensable, car depuis quelques années certains États membres manifestent de plus en plus nettement leur réticence devant l'augmentation renouvelée chaque année du budget des institutions. Plusieurs États, dont le Canada, ont pressé ces dernières de s'attacher surtout aux entreprises les plus utiles.

Le Conseil économique et social et particulièrement son Comité administratif de coordination (CAC) se sont préoccupés d'agencer le travail des institutions spécialisées afin que leur action soit pleinement efficace. M. G. Davidson, sous-ministre du Bien-être au ministère canadien de la Santé nationale et du Bien-être social, a présidé la session de 1956 du Comité. La mission de cet organisme (appliquer un système de priorité, mettre en œuvre un programme d'ensemble afin de prévenir tout double emploi) est aussi complexe qu'ardue. Le Comité convoque les représentants des institutions spécialisées et les interroge afin de déceler tout travail ou projet superflus. A la vingt-deuxième session du Conseil économique et social, la délégation canadienne a déclaré qu'on avait accompli de grands progrès en ce sens mais qu'il importait que les gouvernements ne demandent qu'avec beaucoup de modération aux secrétariats des institutions spécialisées de se charger de nouvelles entreprises. Les secrétariats eux-mêmes devraient être persuadés qu'il est encore plus important d'en arriver à une coordination réelle quant aux questions de fond, que d'établir des méthodes de coordination. Il a été admis que, si on veut arrêter le foisonnement des programmes internationaux, les États membres devront unifier davantage leurs plans d'action. Le secrétaire général a rappelé que ses bureaux avaient, de leur propre mouvement, diminué leur personnel de 15 p. 100 en deux ans et qu'ils avaient proposé de réduire l'envergure de leurs projets. M. Hammarskjöld a fait ressortir combien il importe de doter les pays insuffisamment développés d'une administration qui corresponde à leurs besoins. Au sens du secrétaire général, les travaux positifs entrepris par les organismes rattachés à l'ONU, par les institutions spécialisées tout particulièrement, ont d'ores et déjà imprimé leur marque sur nos temps, opinion que le Canada a déclaré partager.